

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5<sup>e</sup> Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution  
Jeudi 10 mars 2011 - Espace Pierre Cardin (Paris 8<sup>e</sup>)

### « L'écran, l'écrin du film »

**La qualité de la projection : un enjeu face  
aux exigences artistiques et techniques du film**

Le numérique s'est développé à la fois dans la chaîne de production des films et dans celle de la diffusion. Très tôt, la CST a travaillé sur la « cohérence » de cette chaîne. La chose est assez facile à comprendre : les images et les sons, enregistrés lors du tournage, doivent être travaillés en laboratoire et en postproduction de telle sorte que leur nature, leur qualité et leur forme soient restituées au mieux en respectant ainsi les choix du réalisateur et des techniciens.

De même, la valeur du travail réalisé en postproduction, doit se retrouver lors de la projection en salle. A quoi cela servirait que les techniciens de la production et de la postproduction travaillent dans l'excellence, si la projection en salle de cinéma ne suivait pas ces exigences de qualité ? Les exploitants doivent pouvoir compter sur la CST pour garantir de bonnes projections et valider les matériels et les installations qu'on leur propose. C'est aussi dans cette exigence que l'on convaincra de plus en plus de public à découvrir les films dans leur forme originale, c'est-à-dire en salle de cinéma !

Au-delà du contrôle des salles que le CNC souhaite faire évoluer dans sa réglementation, c'est à un véritable partage de responsabilité de la qualité et de la vision originale de l'œuvre auquel nous confronte la révolution du numérique. Cela touche autant à la technique qu'au respect de l'œuvre et du spectateur, ou même, du droit moral. La bonne projection du film concerne le réalisateur, le producteur, les techniciens et bien sûr le distributeur, autant que l'exploitant dont le premier droit est celui de pouvoir être certain qu'il présente le film aux spectateurs de manière à ce que ceux-ci le voient dans les meilleures conditions possibles.

La CST représente, au niveau technique, les réalisateurs, les producteurs, les techniciens, les distributeurs et les exploitants. Elle est donc légitime pour assurer le rôle d'accompagnement et de validation des intentions artistiques et techniques des œuvres tout au long de la chaîne de production et de diffusion du film.

Il y va de l'intérêt de tous de conserver cette spécificité française qui a permis à notre cinéma de se développer et d'être projeté dans le plus beau parc de salles du monde.

La CST a choisi de consacrer la 5<sup>e</sup> journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution au thème primordial de la chaîne de qualité des films, de la production à la diffusion en salle. Cette rencontre aura lieu, le 10 mars prochain, à l'Espace Pierre Cardin (Paris 8<sup>e</sup>). Venez nombreux !

Pour participer, il est impératif de vous inscrire en ligne sur notre site : <http://www.cst.fr>  
à partir du 16 février 2011. Entrée libre sur présentation du code barre attribué.

Espace Pierre Cardin  
1, avenue Gabriel 75008 Paris

Contact presse :  
Christelle Hermet, chargée de communication  
Tél. : 01 53 04 44 19 – Courriel : [chermet@cst.fr](mailto:chermet@cst.fr)